

80 Douze Lafayette
Société par actions simplifiée au capital de 5 300 001 euros
Siège social : 34 Quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon
RCS LYON 930 357 926
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 9 JUIN 2026**

DEUXIEME RESOLUTION - Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 qui s'élève à 424 409 euros de la façon suivante :

- Réserve légale : 21 221 €
- Report à nouveau : 403 188 €

En conséquence, le report à nouveau créditeur s'établit à 403 188 €.

S'agissant du premier exercice social, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

CINQUIEME RESOLUTION - Ratification du transfert de siège social

L'Assemblée Générale décide de ratifier, en tant que de besoin, le transfert de siège social décidé le 20 février 2025 et de mettre à jour les statuts en conséquence :

« 4. Siege social

Le siège social est fixé au 34, quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon.

Le Président peut décider seul de transférer le siège social dans le même département ou dans un département limitrophe. Il pourra modifier les Statuts en conséquence. Le transfert du siège social en tout autre lieu sera décidé par la collectivité des Associés par voie de Décision Ordinaire. »

SIXIEME RESOLUTION - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, ainsi qu'à la société LEGALVISION PRO, à l'effet d'accomplir tous dépôts, formalités ou publications afférentes aux résolutions adoptées ci-dessus.

**Certifié conforme
MATA CAPITAL AM
Président
Représenté par Monsieur Jean-Baptiste PRACCA**

Signé par :

9ACF3A5ED53E40B...